On comprend maintenant pourquoi j'affirmais, au début de ce travail, que le moine se trouve, de par sa vocation, admirablement situé pour chercher la vérité et acquérir la science. On a maintenant l'explication de ce fait d'histoire incontesté que les monastères furent, à toutes les époques, comme de vastes usines pour les ouvriers de la pensée, ou des sanctuaires privilégiés pour les adorateurs du "Dieu des sciences." L'ascèse chrétienne et religieuse, la discipline monastique n'est pas un but; c'est un moyen offert à des hommes d'élite pour réaliser plus pleinement l'idéal de "l'homme nouveau créé dans la justice et la sainteté de la vérité", pour reconquérir plus efficacement l'équilibre primitif, en provoquant l'effusion de la grâce surnaturelle et des dons connexes. Pourquoi, en effet, ces jeûnes et ces abstinences presque continuels, si ce n'est pour asservir le corps à l'âme? Pourquoi cette solitude et cet éloignement du monde, si ce n'est pour modérer l'intensité de la vie des sens? Pourquoi ces vœux de pauvreté et de chasteté, si ce n'est pour garantir à la raison et à la volonté libre l'empire sur le monde des passious? Pourquoi ce vœu d'obéissance, si ce n'est pour empêcher les écarts de cette raison et de cette volonté elles-mêmes en dehors des limites tracées par Dieu?

De plus, et dans une pensée éminemment théologique, les fondateurs des Ordres "chercheurs de vérité" ont voulu que la grâce, qui maintient ce parfait équilibre, descendît régulièrement et sans intermittence dans l'âme de leurs religieux, en prescrivant l'office choral, la prière solennelle et authentique de l'Eglise. Par la force d'impétration de cette prière commune, la lumière de la foi, se superposant à celle de la raison et progressant de jour en jour, offre une garantie de succès dans la poursuite de la vérité intégrale et universelle. Quel contraste, alors, au seul point de vue qui nous occupe, entre le moine soutenu par la prière et gardé par sa règle et l'individu laissé à lui même; entre un groupement monastique, illuminé et fortifié par la grâce, et un groupement profane livré le plus souvent aux seules forces de la raison!

II

LE MOINE PRÉDICATEUR DE LA VÉRITÉ

En faisant de la société l'état naturel et normal de l'homme, Dieu lui procurait, à part l'étude personnelle, un